

Préserver

chalet communal de Nardérons

Règlement
intérieur



www.mairie-thoiry.fr



UTILISATEURS

Le Chalet de Nardérons se trouve sur un pâturage communal au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Il convient donc d'adapter ses pratiques et de respecter la réglementation en vigueur au sein de cette Réserve Naturelle Nationale : www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org

RÈGLEMENT

1 - Vous avez les clefs : vous êtes responsables du chalet et du matériel :

- le matériel doit rester dans le chalet,
- si vous partez en promenade, fermez bien le chalet.

Les placards et local fermés à clés sont réservés aux Amis de Nardérons.

2 - Vous devez monter :

- de l'eau potable : l'eau de la citerne et de la source ne sont pas potables,
- du charbon de bois pour le barbecue,
- des lampes de poche en état.

3 - Chauffage :

- au chalet, il y a du bois uniquement réservé pour le fourneau. Il a été scié, fendu et rangé par les Amis de Nardérons pour le confort de tous, sachez l'utiliser modérément,
- à l'extérieur, sauf dans le barbecue, les feux sont interdits (règlement de la Réserve Naturelle Nationale),
- si la bouteille de gaz est vide, changez-la. Descendez la vide en mairie.

4 - Eclairage :

- un éclairage alimenté par panneau solaire et batterie est installé. Soyez économe dans son utilisation. Le courant est de 12 V en continu.

5 - Dortoires :

- prévoir des lampes de poche pour vous lever la nuit,
- bien fixer l'échelle avant de monter dans les dortoires.

6 - Fermez impérativement les portails. Si des bovins sont entrés autour du chalet, faites-les sortir doucement.

7 - Eau non potable :

- ne laissez pas les enfants jouer avec l'eau de la citerne. Elle est d'abord réservée aux bovins sur le pâturage.

8 - Interdiction de monter sur le toit.

9 - Avant votre départ :

- balayez le chalet, nettoyez casseroles et couverts,
- ne laissez pas de restes de nourriture qui attirent les souris,
- versez trois seaux d'eau dans les WC,
- descendez les poubelles, les bouteilles vides,
- mettre les interrupteurs sur arrêt.

10 - Fermeture :

- volet : bloquez bien le crochet,
- porte : bloquez bien la 1^{ère} partie avec le crochet, mettez la goupille,
- fermez le 2^e battant successivement avec les 3 clés, vérifiez chaque fois si la fermeture est effective.

Si vous remarquez un fait particulier, merci de le signalez en mairie : 04 50 41 21 66.

Mme le Maire de Thoiry,
Muriel BÉNIER

Monsieur le Président de l'Association
des Amis de Narderans,
M. Maurice DELACHAT

